

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

***Syndicat Intercommunal pour les
Télécommunications et les
Prestations Informatiques***

Table des matières

EDITO	3
L'ORGANISATION DU SITPI	4
Le Comité Syndical 2021	4
Les réunions du Comité Syndical	5
Les organes de gouvernance	6
Les périodes clés du SITPI DE 2014 a aujourd'hui.....	6
Les agents du SITPI : une équipe au service des collectivités	7
LES PROJETS ET REALISATIONS DU SITPI.....	8
Feuille de route 2018-2021.....	8
Demande de sortie de la commune de St-Martin-d'Hères.....	8
Evolution des statuts.....	9
Plan de mandat	9
LES ACTIVITES DU SITPI	10
Assistance aux utilisateurs – Qualité de service	10
Les Groupes Métiers et les Ateliers Thématiques	12
LES COMPETENCES EXERCEES PAR LE SITPI.....	13
Gestion des ressources humaines – Ciril – Civil DAA.....	13
Gestion financière – Ciril – Civil Finances	13
Gestion du réseau des bibliothèques – Archimed - Syracuse.....	13
Gestion des élections – Ciril – Civil Elections.....	13
Gestion des délibérations – Adullact – Webdelib et i-Délibre.....	13
Gestion des activités population – Arpège – Concerto Opus	14
Gestion de patrimoine – As Tech solutions – As Tech	14
Gestion des procédures de marché public - MarcoWeb	14
Gestion des infrastructures techniques du SITPI	15
Formations bureautiques.....	15
Prestations de service - éditique.....	15
VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF	16
Les évolutions budgétaires récentes	16
Répartition des recettes.....	17
Répartition des dépenses	17
Comptes administratifs 2020 (budget principal et budget annexe).....	19
Evolution des recettes du budget principal	20
Evolution des dépenses du budget principal.....	21
Evolution du budget annexe « prestations de services »	22
ANNEXES : Comptes Administratifs.....	23



Chers adhérents, chers collègues,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2021 du SITPI.

A l'heure où le SITPI entame une nouvelle page de son histoire, je voudrais réaffirmer au travers de ces quelques lignes l'intérêt et la pertinence d'un syndicat comme le nôtre.

En effet, les défis multiples auxquels nos communes font face conduisent à nous regrouper afin de produire un service de qualité, efficient et performant.

Ceci est d'autant plus vrai au regard de la crise énergétique que nous traversons actuellement, énergie essentielle à l'activité du syndicat.

Le SITPI, qui fêtera ses 50 ans en 2024, a été fondé dans cet esprit et son évolution reste profondément ancrée dans la perspective d'un syndicat en soutien de nos administrations, in fine au service de nos politiques publiques.

Je tiens d'ailleurs à saluer au passage les mémoires de Henri Rive, ancien Président du SITPI, René Barthalay, ancien DGS du SITPI et Gérard D'Orazio, ancien agent qui nous ont quitté cette année.

L'année 2021 fut riche en échanges : politiques afin de préparer les changements de composition du syndicat, stratégiques afin de le doter de nouveaux statuts lui permettant de mieux aborder l'avenir et, enfin, techniques afin de finaliser collectivement notre feuille de route.

Ce travail collectif, dense et intense, marqué par moments par de vifs débats, doit permettre au SITPI d'asseoir son développement en tant qu'Opérateur Public de Services Numériques et de s'ouvrir davantage à d'autres collectivités. Les actions qui en découlent concrétisent assurément les prémices d'un nouvel essor du syndicat.

*Sam Toscano
Président du SITPI*

L'ORGANISATION DU SITPI

LE COMITE SYNDICAL 2021

LE PRESIDENT



Sam Toscano
1^{er} adjoint au
maire
Pont-de-Claix

LE 1^{er} VICE-PRESIDENT



Aurélien Farge
Conseiller
municipal
Echirolles

LE 2^{ème} VICE-PRESIDENT



Franck Longo
Maire
Fontaine

LE 3^{ème} VICE-PRESIDENT



Jérôme Rubès
Maire-adjoint
St-Martin-d'Hères

LES CONSEILLERS SYNDICAUX



Laetitia Rabih
Maire-adjointe
Echirolles



**Anne-Sophie
Chardon**
Maire-adjointe
Fontaine



**Christophe
Bresson**
Maire-adjoint
St-Martin-d'Hères



Daniel Bessiron
Maire-adjoint
Echirolles



Frédéric Quantin
Conseiller
municipal
Fontaine



**Elisabeth
Hernandez**
Conseillère
municipale
St-Martin-d'Hères



Saïd Qezbour
Conseiller
municipal
Echirolles



Mebrok Boukersi
Maire-adjoint
Pont-de-Claix



Colin Jargot
Conseiller
municipal
St-Martin-d'Hères

LES REUNIONS DU COMITE SYNDICAL

Le Comité Syndical du SITPI s'est réuni en séance plénière à cinq reprises au cours de l'année 2021 :

Le 31 janvier

- Frais de déplacements temporaires des agents du SITPI / Mise à jour des indemnités de
- Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Le 25 février

- Compte de gestion 2020 du Budget Annexe
- Compte de gestion 2020 du Budget Principal
- Élection d'un Président de séance pour le vote des Comptes Administratifs
- Compte administratif 2020 du Budget Annexe
- Compte administratif 2020 du Budget Principal
- Clôture du pacte Énergie
- Avenant n°5 au pacte Concerto
- Avenant n°4 au pacte Webdélib
- Avenant n°4 au pacte Hébergement
- Avenant n°4 au pacte As-Tech

Le 9 avril

- Mise à jour de la délibération sur le CET
- Réactualisation du tableau des effectifs
- Adhésion au groupement de commande métropolitain de « mise en œuvre, exploitation et maintenance d'un réseau privé permettant le raccordement des sites distants au réseau de la collectivité ».

Le 8 juillet

- Demande de sortie du SITPI de la commune de St-Martin-d'Hères
- Vœu du SITPI en faveur de l'adhésion de la commune de Seyssins
- Modalités des astreintes et permanences au SITPI
- Modification des durées d'amortissement
- Décision Modificative n°1 du budget annexe « Prestations de services » pour prendre en compte la convention de prestations de services avec la commune de Meylan

Le 5 novembre

- Mise en place des 1607 heures au SITPI
- Tarifs éditique 2022
- Décision modificative n°2 sur le budget annexe prestation de service



LES PERIODES CLES DU SITPI DE 2014 A AUJOURD'HUI

2014-2016 : Anticiper l'avenir

Etude sur les possibilités d'extension de la mutualisation au sein du SITPI, montrant l'intérêt de développer le SITPI, tant en matière de nouvelles compétences qu'en nombre de collectivités adhérentes.

Prise de contact avec des communes intéressées par l'offre du SITPI

2017-2018 : Premiers développements

Concrétisation des contacts pris avec les communes de Seyssinet-Pariset et St-Egrève, avec la mise en place de conventions d'hébergement et d'assistance par le SITPI des logiciels de gestion financière et de gestion des ressources humaines de ces communes.

Création de nouveaux pactes de service et financiers (As-Tech, Marco-Web, idélibre)

2018-2020 : Préparer l'avenir

Elaboration d'une feuille de route 2018-2021, appuyée par un Programme Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement (PPIF)

Travail de refonte des statuts (modalités d'adhésion, financement, ...) mené par les quatre communes et le SITPI.

Projet de renouvellement complet de l'infrastructure technique du SITPI pour assurer une haute disponibilité des services et une meilleure résilience en cas d'incidents.

Réalisation d'une étude d'urbanisation, socle du futur plan de mandat 2020-2026

2021 : Année de transition

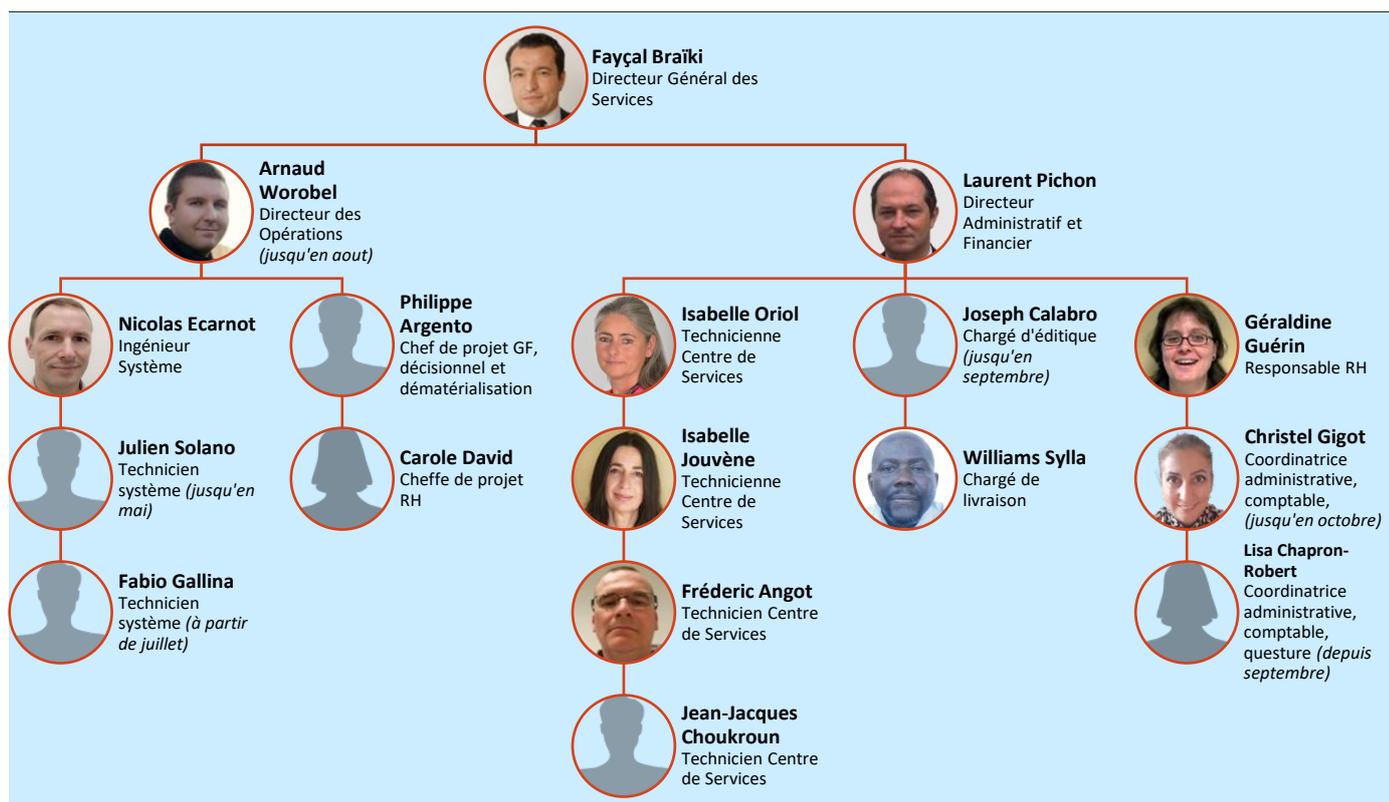
Mise en place d'une convention d'hébergement et d'assistance avec Meylan pour le logiciel de gestion des ressources humaines.

Demande de sortie de St-Martin-d'Hères du SITPI

LES AGENTS DU SITPI : UNE EQUIPE AU SERVICE DES COLLECTIVITES

L'année 2021 a vu le remplacement d'un technicien système et d'une agente administrative. Deux agents ont quitté le SITPI sans être remplacés : l'agent en charge de l'édition parti à la retraite et dont le poste n'a pas été renouvelé, et le responsable du pôle système, dont le remplaçant a rejoint le SITPI début 2022.

L'année 2021 a également été celle d'un changement d'organisation profond, dicté par une rationalisation des fonctions des équipes techniques. Les responsabilités de gestion de projet et d'assistance ont été séparées afin de permettre une focalisation des agents concernés sur leurs tâches respectives : un pôle « Système d'information » regroupant les chefs de projet applicatifs, et un pôle « Centre de Service », point d'entrée des demandes d'assistance en provenance des communes, regroupant quatre techniciens « Centre de service ».



Les effets de la crise sanitaire ont perduré en 2021, avec le maintien du travail à distance pour la plupart des agents selon des modalités allégées. Cette période a montré la forte capacité d'adaptation et la solidarité des agents du SITPI.

La fin de la crise sanitaire a permis, à partir de septembre, de mettre en place le télétravail selon des modalités déterminées par le dialogue social avec la participation active des agents au cours de l'année.

L'année 2021 a également permis la mise à jour des règles liées au temps de travail et aux 1607h, grâce à une concertation menée en interne, d'où ont émergé des propositions validées ensuite par les élus. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2022, le temps de travail hebdomadaire des agents du SITPI a été fixé à 36h, et les agents disposent, outre les 5 semaines de congés payés, de 6 jours de RTT.

LES PROJETS ET REALISATIONS DU SITPI

FEUILLE DE ROUTE 2018-2021

Le SITPI s'est doté en 2018 d'une feuille de route prospective, lui permettant d'affiner et de mieux communiquer sa vision stratégique sur plusieurs années. Les projets, qu'ils soient internes ou portés par les communes adhérentes, classés selon quatre grands axes, sont inscrits dans un planning qui se veut le plus proche possible des capacités de réalisation.

Cette feuille de route est réactualisée régulièrement.



Feuille de route septembre 2021

DEMANDE DE SORTIE DE LA COMMUNE DE ST-MARTIN-D'HERES

La commune de St-Martin-d'Hères a fait part de son souhait de sortir du syndicat à la fin de l'exercice 2021 par une délibération de son conseil municipal en décembre 2020.

Le premier semestre 2021 a été consacré à la préparation des différents éléments permettant une prise de décision des élus du syndicat sur cette demande : analyse juridique de la demande, étude financière sur la pérennité du syndicat en cas de départ de la commune la plus peuplée du syndicat ; impact sur le niveau de service, détermination des procédures administratives à utiliser... Dans l'hypothèse d'un accord sur ce retrait, les mécanismes techniques de transfert des données ont été travaillés afin d'assurer une transition la moins impactante possible pour la commune comme pour le syndicat.

Le Comité Syndical du 8 juillet a finalement décidé de refuser d'accéder à la demande de St-Martin-d'Hères. La discussion s'est alors portée sur le terrain juridique, sans qu'en fin d'année 2021 une modification de position de chacune des parties n'ait pu être actée.

EVOLUTION DES STATUTS

Le travail initié en 2019 sur la refonte des statuts a repris temporairement au printemps 2021, partant de l'hypothèse d'un départ de la commune de St-Martin-d'Hères concomitant à la mise en application de ces nouveaux statuts.

Le refus de ce départ a ensuite interrompu de nouveau ces travaux, compte-tenu de l'incertitude sur l'évolution de la composition du syndicat à court et moyen terme.

PLAN DE MANDAT

Faisant suite à une étude d'urbanisation des systèmes d'information, le SITPI a entamé sa réflexion sur l'élaboration d'un plan de mandat pour la période 2022-2026.

Un travail sur les grandes orientations, les enjeux et les objectifs du syndicat a été mené par les élus et les directions du syndicat et des communes.



La détermination des scénarios possibles, le choix du scénario final et la déclinaison opérationnelle de ce scénario seront entrepris au cours de l'année 2022.

LES ACTIVITES DU SITPI

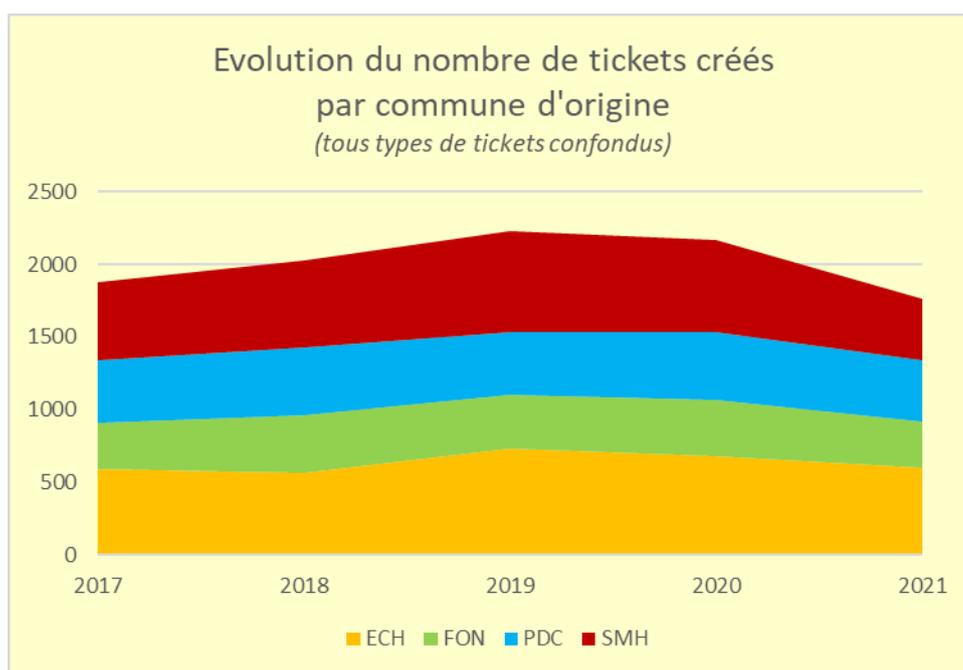
ASSISTANCE AUX UTILISATEURS – QUALITE DE SERVICE

Un changement majeur a été opéré dans la gestion de l'assistance aux utilisateurs, avec la création au 1^{er} avril du pôle « Centre de Services » du SITPI. Ce pôle permet de centraliser les ressources amenées à être le point de contact des utilisateurs des communes pour toutes leurs demandes d'assistance ou d'amélioration. Les fonctions de chefferie de projet ont été déportées dans un autre pôle, afin de garantir une disponibilité des techniciens centre de service sur les incidents et demandes opérationnelles des communes. Ces techniciens disposent d'un accès aux chefs de projet, ainsi qu'à l'assistance des éditeurs.

Si l'organisation interne du syndicat a donc fortement évolué, l'outil support de la fonction d'assistance, GLPI, a permis une transition en douceur et l'absence d'impact de ces changements internes pour les utilisateurs.

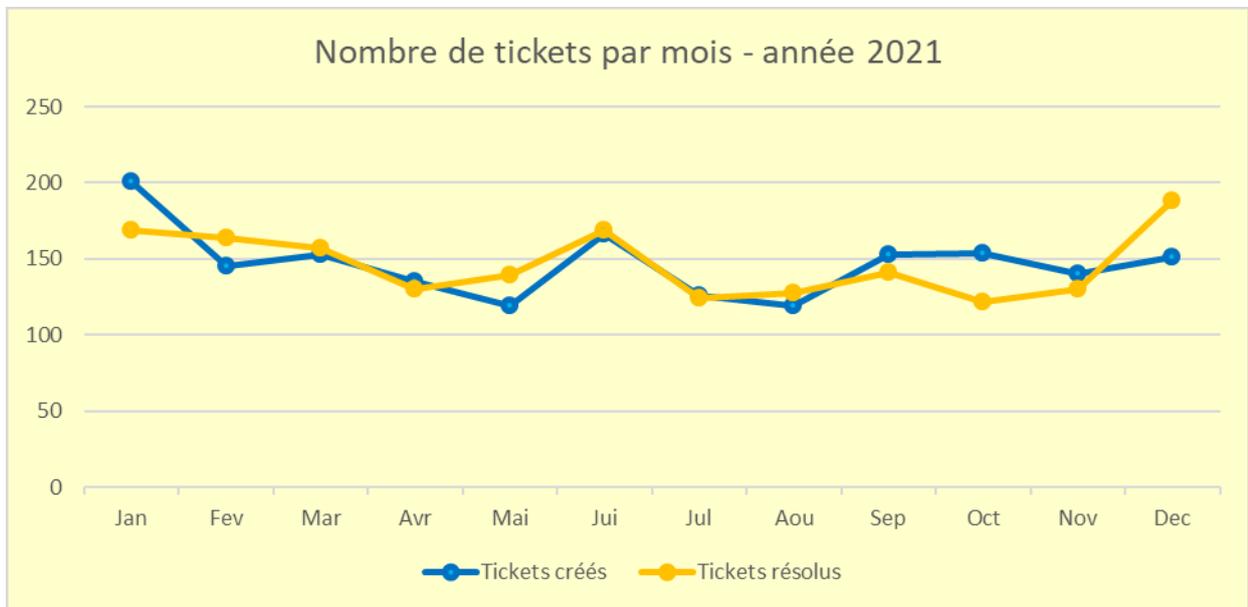
Cet outil, dont une nouvelle version a été installée en cours d'année, permet de simplifier les demandes d'assistance de la part des communes, d'assurer la traçabilité des échanges et des solutions, et de permettre un suivi statistique régulier. Tous les trimestres, les indicateurs de qualité de service sont transmis aux élus du comité syndical ainsi qu'aux DGS et DSI des villes adhérentes.

Le nombre de tickets traités par le SITPI pour les communes membres a diminué, passant à 1762 tickets en 2021.

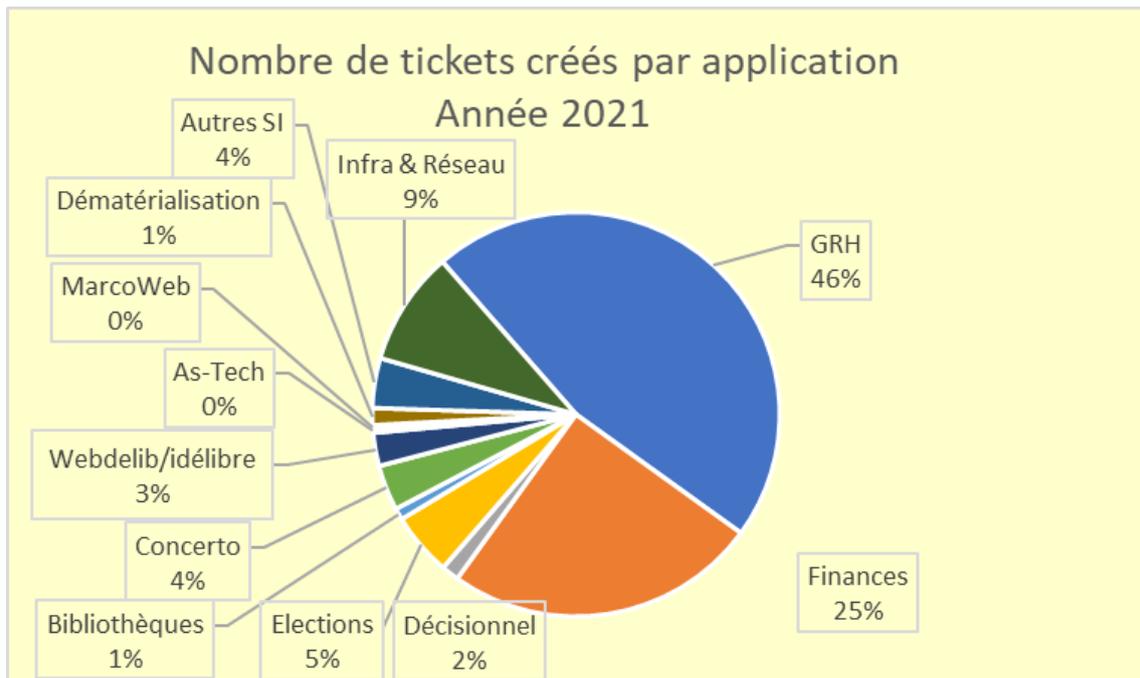


Deux raisons peuvent expliquer cette baisse :

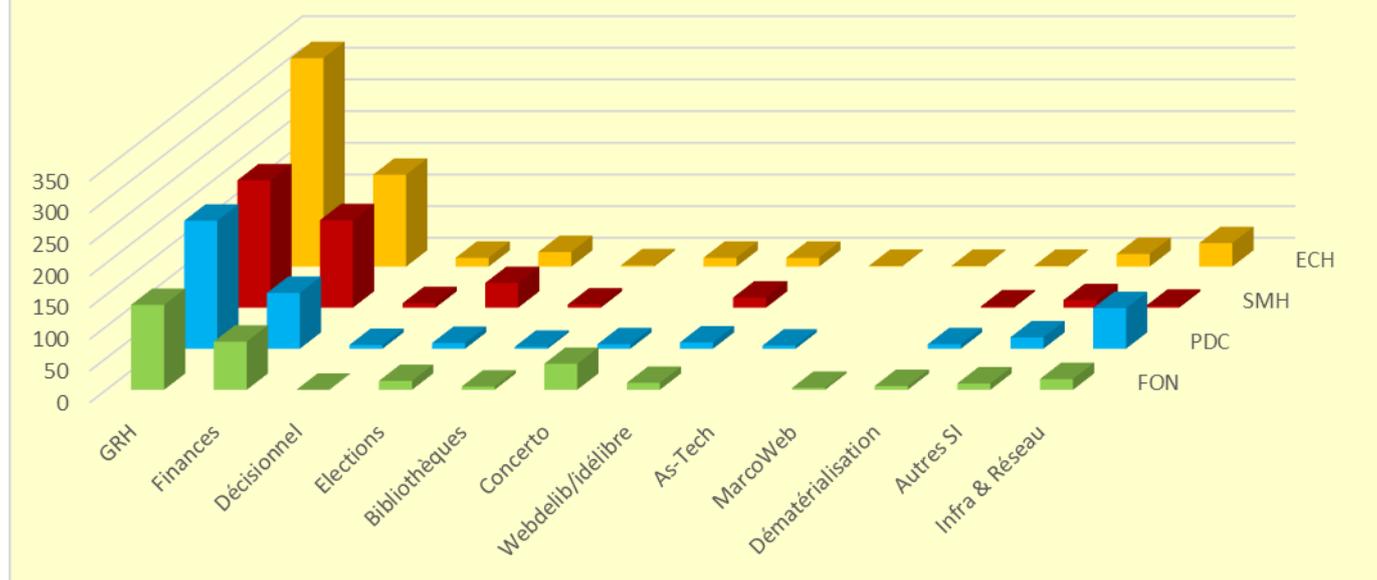
- pour certains services communaux qui avaient subi d'importants renouvellements de personnels entre 2018 et 2019, et donc des pertes de compétences, un retour à la normale grâce à une montée en compétence et donc un moindre besoin de recourir à l'assistance du SITPI,
- une baisse plus marquée pour St-Martin-d'Hères liée à la préparation de sa sortie du syndicat.



Sans surprise, les applications générant de loin le plus de tickets sont les systèmes d'information RH et Finances.



Répartition du nombre de tickets par commune et par catégorie
Année 2021



LES GROUPES METIERS ET LES ATELIERS THEMATIQUES

Le SITPI organise depuis déjà plusieurs années des « groupes métiers » et des « ateliers thématiques » réunissant les services des communes autour d'une même application, et par extension autour d'un même métier. Ce partage de connaissances et d'expériences va au-delà de la simple utilisation des logiciels. Il permet un échange de pratique cher aux professionnels, et une capacité d'anticipation des évolutions tant techniques que réglementaires.

Les groupes métiers ont repris en 2021, après un arrêt de l'organisation de ces rencontres en 2020 pour cause de crise sanitaire.

LES COMPETENCES EXERCEES PAR LE SITPI

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – CIRIL – CIVIL DAA

La mise en place de la DSN au 1^{er} janvier 2021 a nécessité un accompagnement renforcé de la part des équipes du SITPI, avec de nombreuses interventions et des formations délivrées aux communes pour les aider dans leurs pratiques.

La commune de Meylan a rejoint le groupe des communes bénéficiant des prestations d'hébergement et d'assistance du logiciel RH. Son intégration a suscité un regain d'activité en début d'année.

Un groupe métier RH a été organisé en septembre 2021.

Plusieurs mises à jour techniques ou règlementaires ont été installées : 5.6.14 en janvier, 5.6.15 en février, 5.6.15.2 et 5.6.15 (réglementaire) en avril et 5.6.16 en mai.

GESTION FINANCIERE – CIRIL – CIVIL FINANCES

Le passage des communes à la nomenclature M57, prévu pour début 2023 mais nécessitant un travail important en amont, a commencé à être anticipé, avec une montée en compétence du SITPI sur ce sujet, et la mise en place d'une équipe projet.

Trois groupes métier ont été organisés, en avril, septembre et décembre 2021/

Cinq mises à jour ont été installées : 7.5.4.8 et 7.5.4.9 en janvier, 7.5.5 en mars, 7.5.5.3 en mai et 7.6.3.3.

Plusieurs projets ont été conduits au cours de cette période :

- Dématérialisation des bons de commandes pour Saint-Martin-d'Hères
- Interface Civil Net Finances / Concerto pour Échirolles, Fontaine et Le Pont-de-Claix

GESTION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES – ARCHIMED - SYRACUSE

Les bibliothèques du réseau SITPI ont pu revenir à un fonctionnement normal après la crise sanitaire. Le SITPI a donc repris en totalité son activité de gestion des prêts inter-bibliothèques avec la navette quatre jours par semaine.

GESTION DES ELECTIONS – CIRIL – CIVIL ELECTIONS

2021 a vu la tenue de deux élections : les élections départementales et les élections régionales les 20 et 27 juin.

Comme pour chaque élection, le SITPI a mis en œuvre une astreinte les week-ends de scrutin afin de garantir le bon déroulement de ces élections.

Une refonte étant prévue pour les élections présidentielles d'avril 2022, le SITPI a commencé à se préparer pour la réédition des cartes électorales des électeurs des communes membres.

Cinq mises à jour ont été installées : 3.5.5, 3.5.6, 3.5.7Beta, 3.5.8 et 4.1.3

GESTION DES DELIBERATIONS – ADULLACT – WEBDELIB ET I-DELIBRE

Les quatre communes du syndicat utilisaient depuis 2020 les deux applications permettant la gestion dématérialisée des organes délibérants des communes. Cependant, dans la logique de sa démarche de retrait du syndicat, la commune de St-Martin-d'Hères a souhaité sortir du pacte Webdelib-iDélibre dès l'été 2021. Les équipes du SITPI ont accompagné ce changement.

GESTION DES ACTIVITES POPULATION – ARPEGE – CONCERTO OPUS

L'application Concerto utilisée par trois communes dans le cadre du pacte Concerto interface avec les habitants des communes grâce à un « portail utilisateurs » dénommé Espace Famille. A la suite de la commune de Fontaine en 2020, les communes de Pont-de-Claix et d'Echirolles ont souhaité passer de l'Espace Famille à une version plus complète, l'Espace Citoyen Premium. Ce projet de migration a été réalisé par l'éditeur avec l'aide du SITPI.

Les trois communes utilisatrices avaient souhaité que le SITPI alloue une ressource à la gestion de l'assistance à l'utilisation de cette application. Deux agents du Centre de Service ont donc été formés sur Concerto, afin d'apporter leur expertise dans les problématiques liées au paramétrage et aux éditions de ce logiciel.

GESTION DE PATRIMOINE – AS TECH SOLUTIONS – AS TECH

L'application As-Tech est hébergée au SITPI, mais l'assistance passe en direct chez l'éditeur.

Une formation a été organisée en fin d'année à l'attention des agents d'Echirolles.

GESTION DES PROCEDURES DE MARCHE PUBLIC - MARCOWEB

Le SITPI assure l'hébergement de l'application et les relations avec l'éditeur. Il n'assure pas de fonction technique ou d'assistance.

GESTION DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DU SITPI

La mission première du pôle système est de garantir le bon fonctionnement de l'infrastructure technique du SITPI, d'en assurer la pérennité et ainsi de permettre de développer l'offre de services.

L'évolution de l'infrastructure du SITPI, dans le cadre de la mise en place du « Plan de Reprise et de Continuité d'Activité » s'est continué en 2021 avec la consolidation du dispositif de sauvegarde et le remplacement d'onduleurs.

FORMATIONS BUREAUTIQUES

Les formations bureautiques, qui avaient été fortement impactées par la crise sanitaire, ont pu reprendre en présentiel avec les mesures sanitaires nécessaires. Cependant leur organisation s'est avérée perturbée par les différents soubresauts de l'épidémie.

PRESTATIONS DE SERVICE - EDITIQUE

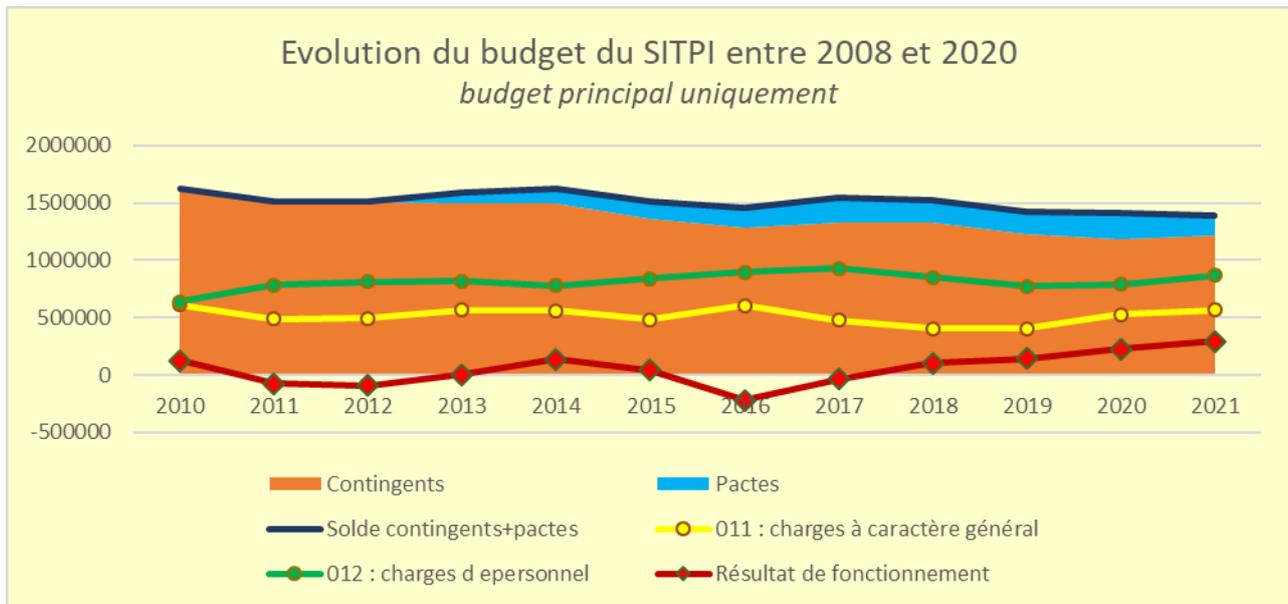
Cinq collectivités ont fait appel aux services d'édition du SITPI en 2021.

- 5 collectivités :
 - Ville de Saint-Egrève
 - CC du Trièves
 - SIEA : Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement des Portes de l'Entre-Deux-Mers (Gironde)
 - CC Bièvre Est
 - CC Entre Bièvre et Rhône
- 100 000 factures et documents annexes édités, mis sous pli et envoyés

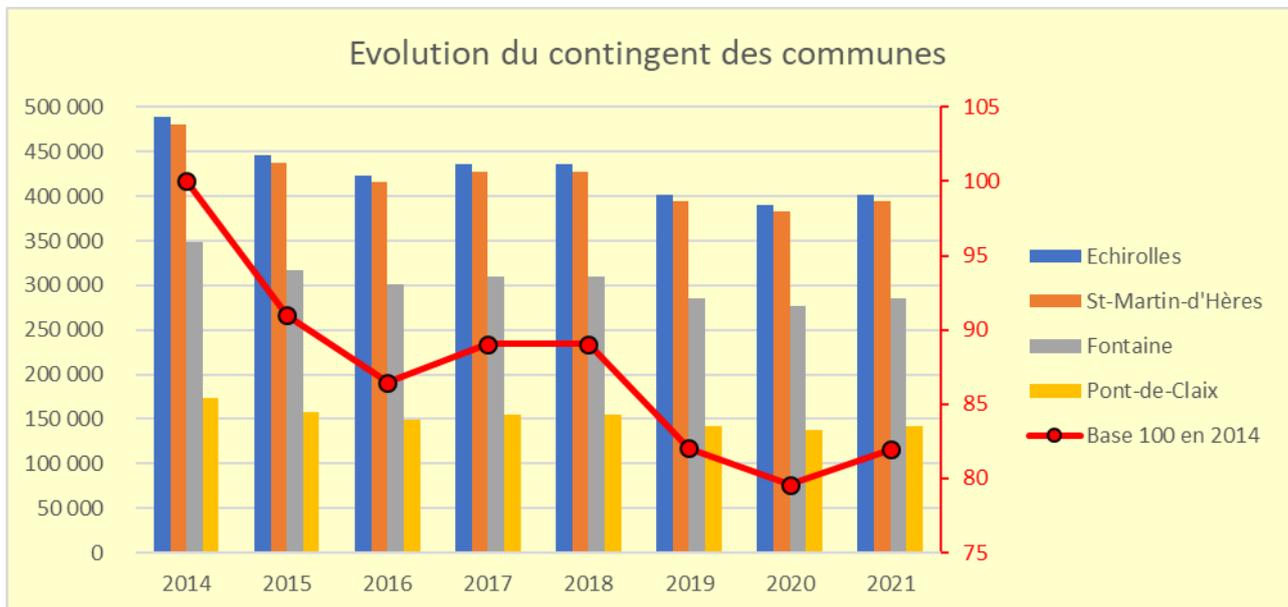
VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF

LES EVOLUTIONS BUDGETAIRES RECENTES

Les finances du syndicat restent saines, grâce à un contrôle strict des dépenses, l'utilisation dès que possible de logiciels libres, et la réduction des couts liée à la mutualisation.

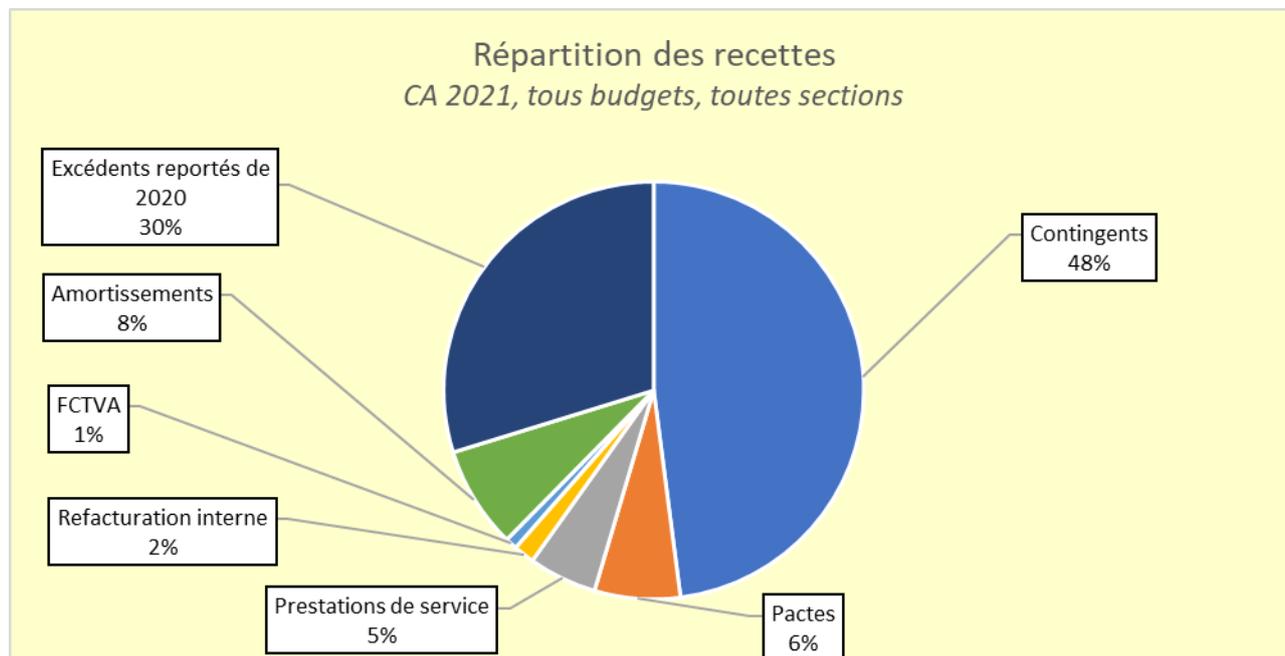


Le solde contingent + pactes à fin 2021 est historiquement le plus bas des dix dernières années, la baisse du montant des pactes compensant l'augmentation du contingent décidé pour 2021.



REPARTITION DES RECETTES

Les recettes du SITPI proviennent essentiellement des contributions des communes membres par le biais des contingents obligatoires servant à financer le socle commun de compétences et des Pactes Financiers et de Service couvrant des applicatifs optionnels. Les prestations de service, essentiellement des prestations d'édition de factures TIP, font l'objet d'un budget annexe.

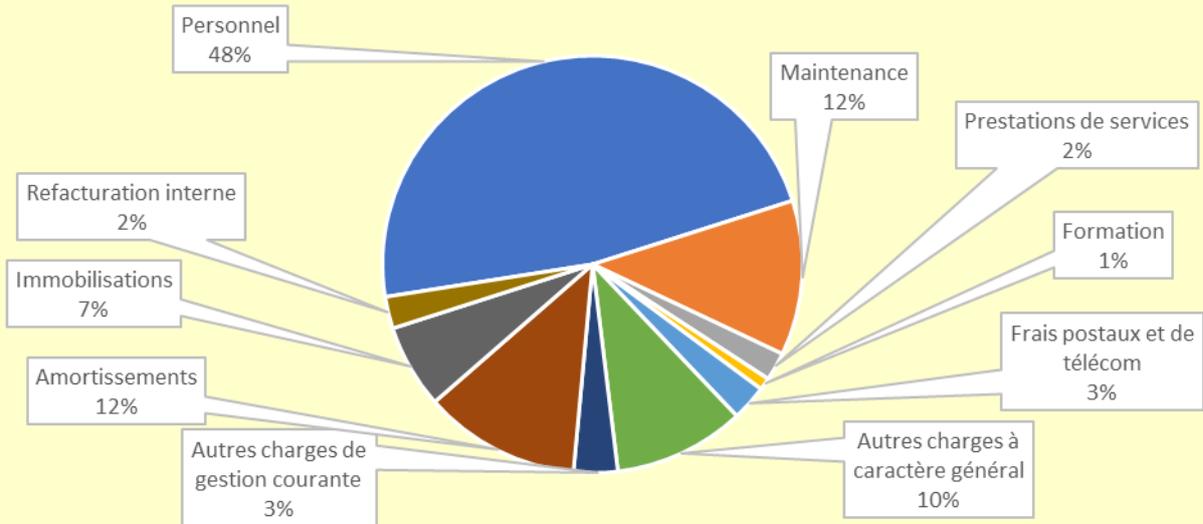


Les excédents générés en 2021 sont sensiblement équivalents à ceux de 2019. Compte-tenu des effets de la crise et des projets pour 2022, ce fonds de roulement permettra d'investir toujours sans recours à l'emprunt.

REPARTITION DES DEPENSES

La part des charges de personnel augmente, passant de 37% de l'ensemble des dépenses en 2020 à 48% en 2021. Cependant cette augmentation de la proportion reflète essentiellement la baisse des autres dépenses sur l'année 2021.

Répartition des dépenses
CA 2021, tous budgets, toutes sections



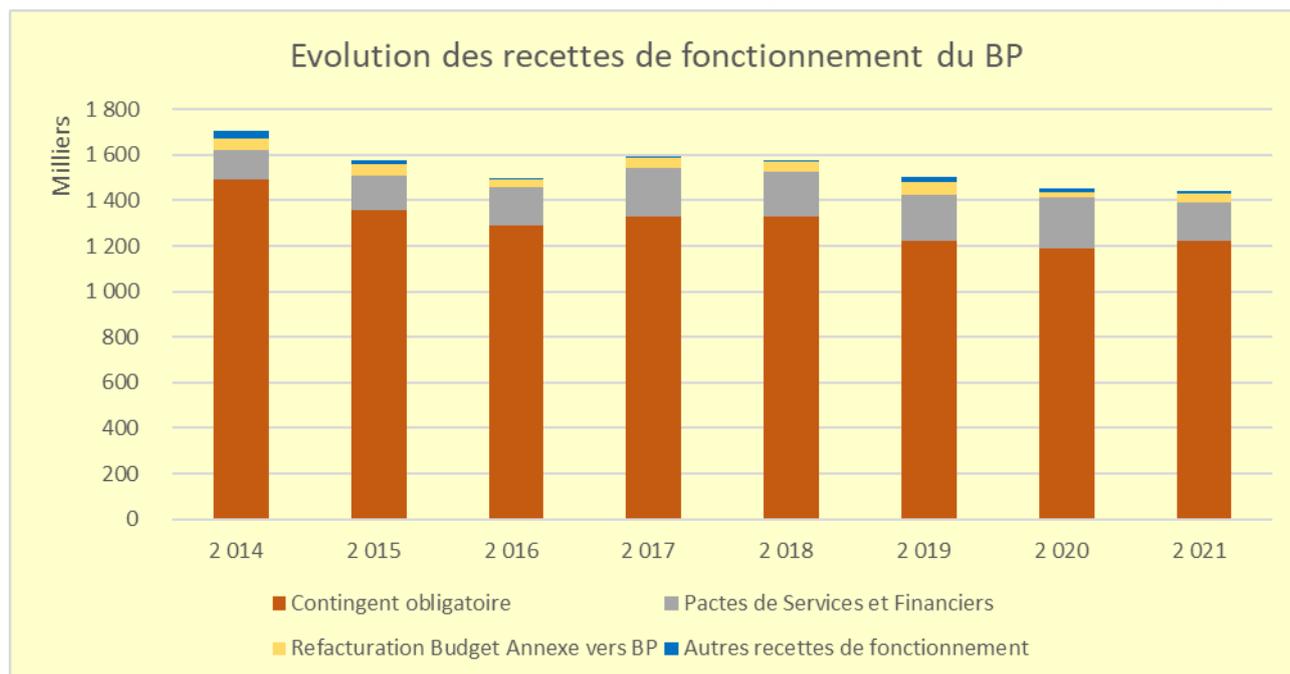
COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE)

Les comptes administratifs 2021 du SITPI ont été votés le 9 juin 2022.

BUDGET PRINCIPAL	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 370 129,37
Personnel	790 423,21
Prestations de service	31 225,22
Maintenance	171 665,13
Formation	15 651,01
Loyer	0,00
Frais postaux et de telecom	12 869,89
Autres charges à caractère général	99 476,92
Dotations aux amortissements	190 848,34
Autres charges de gestion courante	57 969,65
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 665 946,93
Contingents	1 222 195,00
Pactes	167 941,75
Atténuations de charge et subventions	8 348,31
Refacturation du budget annexe	41 000,00
<i>Excédents reportés de 2020</i>	<i>226 461,87</i>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	107 945,38
Immobilisations incorporelles	26 458,80
Immobilisations corporelles	81 486,58
RECETTES D'INVESTISSEMENT	621 748,55
FCTVA	23 172,83
Amortissement	190 848,34
<i>Excédents reportés de 2020</i>	<i>407 727,38</i>
BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICE	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	150 604,95
Maintenance	27 863,32
Frais postaux	45 902,83
Refacturation au budget principal	41 000,00
Autres charges à caractère général	25 992,93
Dotations aux amortissements	9 845,87
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	134 147,34
Prestations de service	134 147,34
<i>Excédents reportés de 2020</i>	<i>31 016,14</i>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00
Immobilisations corporelles	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	34 464,00
Amortissement	9 845,87
<i>Excédents reportés de 2020</i>	<i>24 618,13</i>

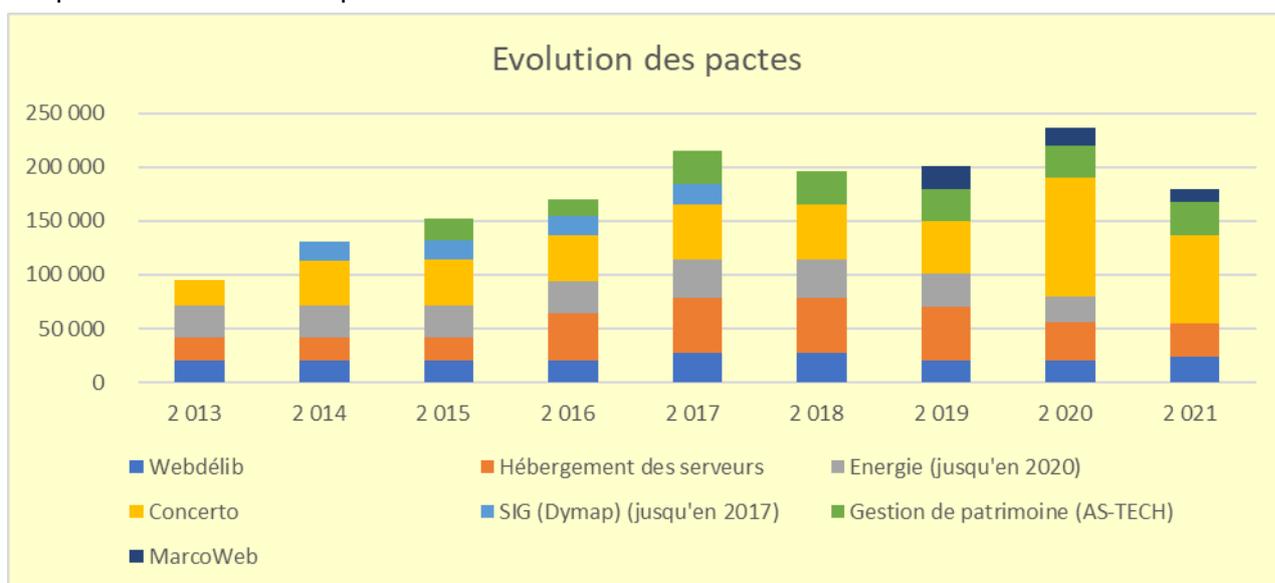
EVOLUTION DES RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL

Les recettes du budget principal ont légèrement diminué en 2021 par rapport à 2020. Les baisses de recette des pactes ont en effet plus que compensé l'augmentation des recettes du contingent.



Les recettes liées aux pactes ont diminué d'environ 24%.

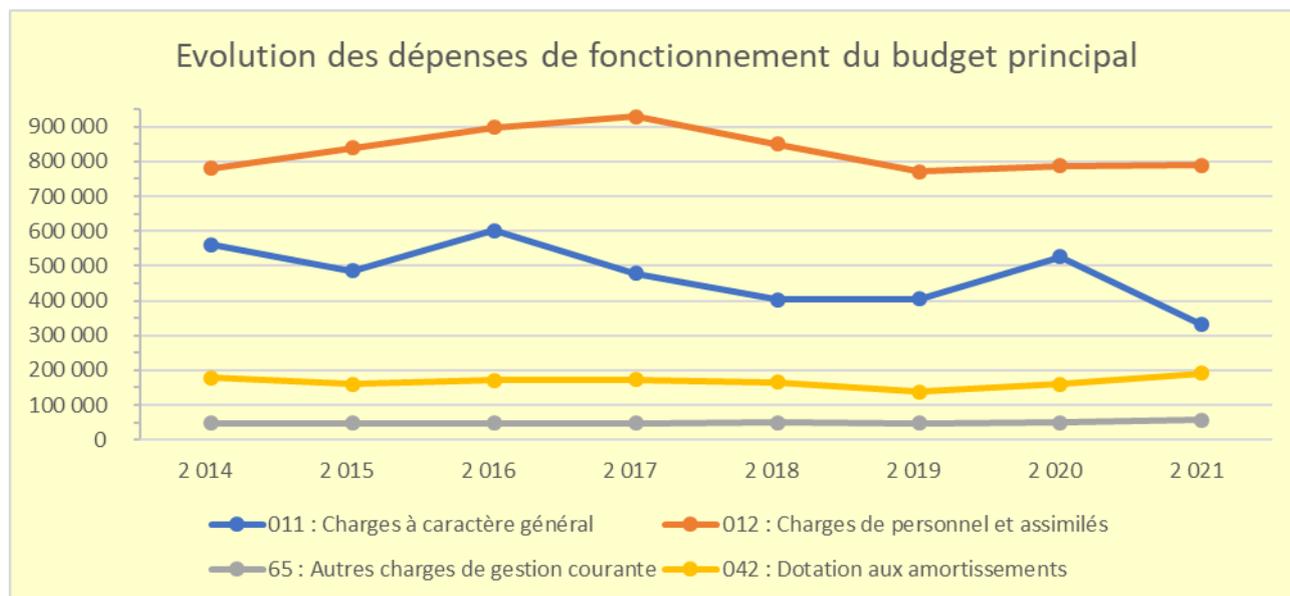
- Du fait du retard dans le recrutement d'un chargé d'application Concerto, les recettes ont été mécaniquement réduites sur ce pacte.
- Le pacte Energie s'est arrêté fin 2020
- Les autres pactes ont évolué essentiellement à la baisse avec l'arrêt de certaines prestations facturées par les éditeurs et la fin de certains amortissements.



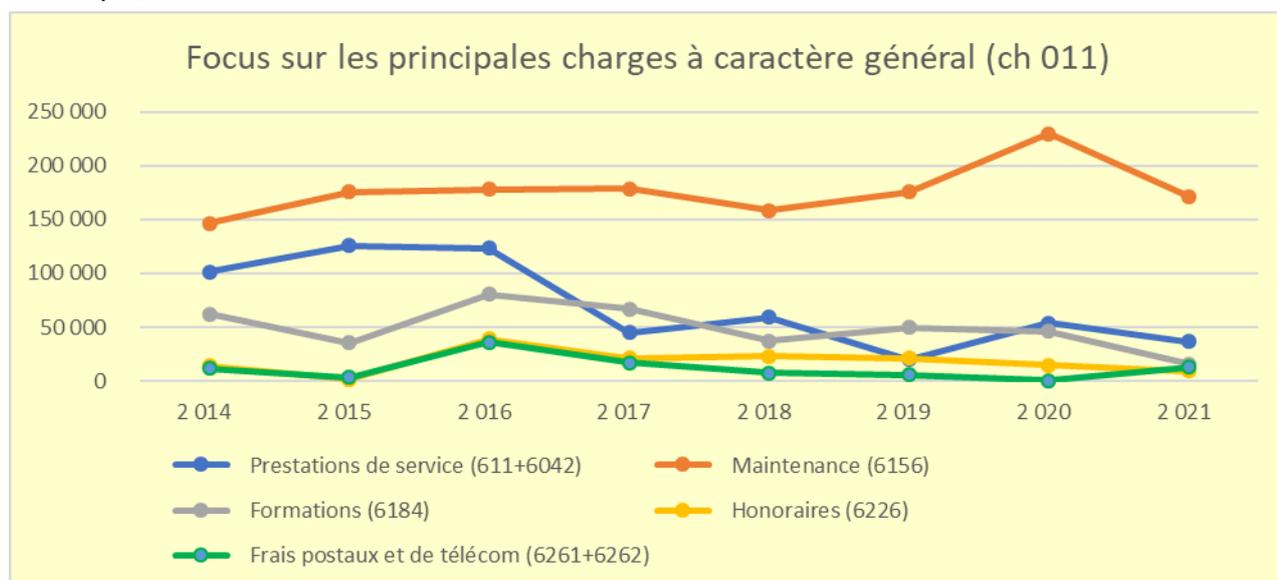
EVOLUTION DES DEPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 10% environ, grâce à une baisse des charges à caractère général.

Les charges de personnel restent stables.



La baisse des charges à caractère général s'explique en partie par la baisse des coûts de maintenance : fin de la maintenance du logiciel Energie, rationalisation de l'infrastructure technique, ...

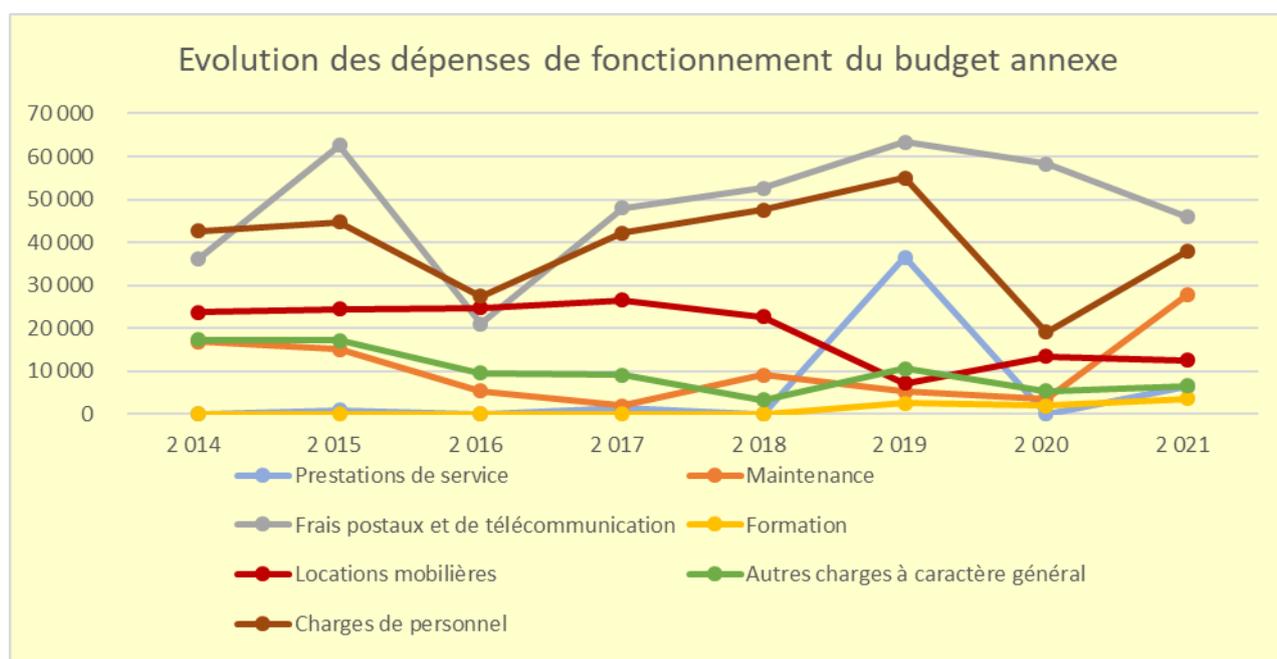
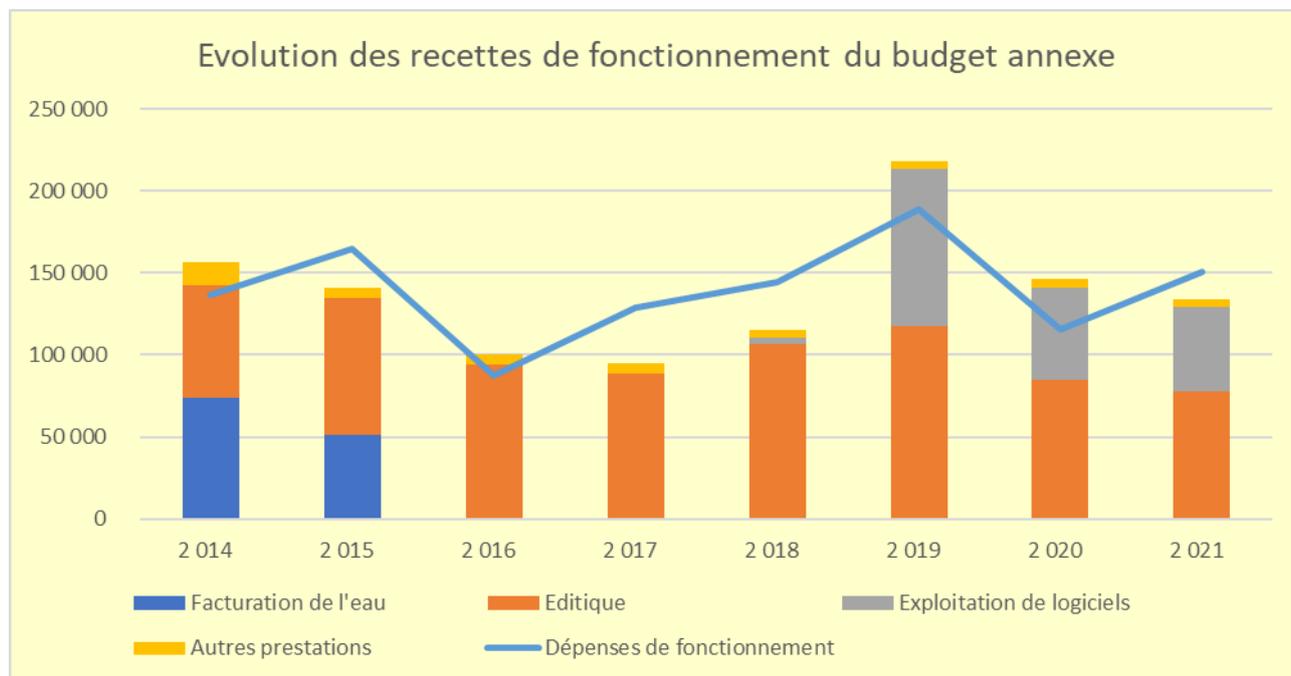


L'impact de la crise sanitaire sur l'exercice 2021 a été très limité, avec des dépenses de désinfection des locaux d'environ 6200 € sur l'année.

EVOLUTION DU BUDGET ANNEXE « PRESTATIONS DE SERVICES »

Les recettes liées aux prestations d'éditique continuent leur baisse, en grande partie avec une baisse significative des prestations d'éditique.

L'ouverture du SITPI vers la commune de Meylan n'a pas généré de recettes supplémentaires en 2021, les recettes liées aux travaux préparatoires à la mise en œuvre des prestations du SITPI devant être facturés en 2022.



ANNEXES : COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET ANNEXE « PRESTATIONS DE SERVICES »
